

PLAN DE COURS

POL-7070 : Questions de gouvernance dans l'Arctique

NRC 17777 | Hiver 2020

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

On entend de nombreux scénarios, certains optimistes et d'autres alarmistes, sur l'ouverture de l'Arctique à la navigation et au développement des ressources et sur les ambitions de la Russie et de la Chine dans cette région. On peut se demander si ce sont les dynamiques de coopération ou de confrontation qui dominent cet espace et si on assiste à la création d'une région arctique. Ce séminaire analyse ces différents défis du point de vue de la gouvernance régionale et nationale et des relations internationales pour mieux comprendre l'environnement institutionnel très complexe de cette région et déconstruire les différents discours nationaux. L'étudiant qui a déjà suivi le cours de premier cycle POL-4070 ne peut s'inscrire à ce cours.

Plage horaire

Cours en classe

lundi	15h30 à 18h20	DKN-2153	Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020
-------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=112352>

Coordonnées et disponibilités

Thierry Rodon

Enseignant

DKN-4433

thierry.rodon@pol.ulaval.ca

Tél. : 4186562131 poste 5244

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#) .

Sommaire

Description du cours	3
Introduction	3
Objectif général du cours	3
Approche pédagogique	3
Contenu et activités	3
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	4
Synthèse 1	4
Examen mi-parcours	5
Synthèse 2	5
Simulation	5
Travail final	5
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Évaluation de la qualité du français	7
Gestion des délais	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Matériel didactique	7
Spécifications technologiques	7
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Introduction

La zone arctique (Canada, États-Unis, Danemark/Groenland, Islande, Finlande, Norvège, Russie et Suède) suscite de plus en plus l'intérêt des médias et des gouvernements de la planète. D'une part, l'Arctique fond : la région se réchauffe deux fois plus vite qu'ailleurs dans le monde et se transforme rapidement (disparition de la banquise, retrait du pergélisol, augmentation des incendies de forêt, érosion des côtes). D'autre part, l'émergence de cette région entraîne l'apparition de phénomènes politiques nouveaux ou encore récemment considérés comme marginaux. Ils laissent entrevoir une course à l'appropriation des territoires et des ressources de l'Arctique pouvant potentiellement se transformer en conflit régional : nouveaux espaces maritimes navigables ; accroissement des activités extractives (gaz, pétrole, mines) ; arrivée du tourisme et de la pêche commerciale ; répercussions du développement économique sur les populations locales et les écosystèmes ; différends frontaliers non-résolus entre États ; revendications de plateaux continentaux étendus et tensions géopolitiques liés aux chevauchements potentiels de ces espaces ; arrivée de nouveaux acteurs asiatiques dans le jeu arctique ; et la récupération de tous ces enjeux à des fins de politique intérieure ayant possiblement des effets sur la géopolitique régionale.

Face à ces défis, certains considèrent que la structure de coopération de l'Arctique souffre d'un déficit de gouvernance : il faudrait alors se doter de nouveaux instruments juridiques internationaux (par exemple un traité arctique) pour reproduire et assurer la stabilité régionale à long terme. En revanche, d'autres défendent le contraire : les instruments juridiques et les institutions existants et évolutifs (tel que le droit maritime international ; le Conseil de l'Arctique ; les accords de coopération) ainsi que l'intention manifestée des États arctiques de vouloir maintenir la coopération régionale sont suffisants pour assurer la stabilité et la prospérité de la zone.

Objectif général du cours

Ce cours s'adresse à tous les étudiants qui veulent mieux saisir les enjeux contemporains arctiques et comprendre dans quelle mesure les structures de gouvernances régionales et internationales qui se sont mises en place depuis les dernières années répondent aux enjeux émergents de l'arctique.

Approche pédagogique

Ce cours utilise la méthode d'apprentissage actif et donc les étudiants sont en charge de leur apprentissage. Le cours'appuie sur des présentations, des discussions et une grande participation des étudiants. Des praticiens de la gouvernance de l'Arctique seront invités à intervenir dans le cadre du cours.

Dans la première partie du cours, la discussion s'appuiera chaque semaine sur des textes qui seront présentés par les étudiants en début de séance, puis les concepts importants seront étudiés en mode interactif. Les étudiants devront également remettre deux synthèses critiques qui porteront chacune sur au moins **deux des textes** présentés dans une séance.

Ce cours ne peut fonctionner adéquatement que si tous les étudiants ont lu les textes et sont préparés à les discuter en classe. Je m'attends donc à ce que vous soyez préparé : attitude active quant au contenu du cours ; faire toutes les lectures ; participation aux échanges en classe. Le rôle de l'enseignant : structurer et occasionnellement arbitrer les discussions. Les étudiants sont responsables de soutenir la discussion en classe. Les séances se veulent conviviales et enrichissantes pour tout le groupe.

Dans la deuxième partie du cours, les étudiants devront organiser une simulation des séances de travail du Conseil de l'Arctique avec deux réunions des hauts fonctionnaires de l'Arctique (HFA). Chaque équipe représentera un des 8 pays du Conseil, ou un des 6 participants permanents. Les travaux se feront en équipe et donneront d'abord lieu à un débat, chaque équipe représentant un acteur politique du Conseil de l'Arctique. Par la suite, à la fin du cours, chaque équipe remettra un travail final écrit qui présentera et défendra leur politique. La simulation sera organisée autour des thématiques de la présidence islandaise du Conseil de l'Arctique (2019-2020).

Qu'est-ce que le Conseil de l'Arctique? : <http://www.arctic-council.org/index.php/en/about-us> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Présentation du plan de cours et introduction	13 janv. 2020
1. Gouvernance et enjeux arctiques : Pollution, changements climatiques, décolonisation, défis sociaux et mondialisation	20 janv. 2020
2. La construction de la région arctique I : De la Guerre froide au multilatéralisme	27 janv. 2020
3. Conflit et coopération dans l'Arctique	3 févr. 2020
4. Développements institutionnels régionaux : les gouvernements autonomes publics et autochtones	10 févr. 2020
5. Enjeux de navigation commerciale Ce cours sera animé par Frédéric Lasserre, professeur au département de géographie et spécialiste des enjeux géopolitiques de l'arctique	17 févr. 2020
6. Quelle gouvernance pour l'Arctique?	24 févr. 2020
7. Examen mi-parcours	9 mars 2020
8. Globalisation de la gouvernance arctique: la zone arctique, ses acteurs et le monde	16 mars 2020
9. Redéfinir les enjeux de sécurité et de souveraineté	23 mars 2020
10. Politiques arctiques	30 mars 2020
Préparation de la simulation Chaque équipe devra présenter en 15 minutes la position de son pays sur les enjeux arctiques	6 avr. 2020
Simulation 1. Comment renforcer le Conseil de l'Arctique? Compétence du Conseil Redéfinir le rôle des observateurs Redéfinir le rôle des participants permanents Rôle des groupes de travail Autres 2. Candidature de l'UE (statut d'observateur)	20 avr. 2020
Simulation 2 Présentation par les équipes des documents de travail sur une réforme du conseil de l'Arctique et discussion et adoption éventuelle.	27 avr. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Synthèse 1	Dû le 24 févr. 2020 à 15h30	Individuel	15 %
Examen mi-parcours	Dû le 9 mars 2020 à 09h39	Individuel	30 %
Synthèse 2	Dû le 30 mars 2020 à 02h27	Individuel	15 %
Simulation	Dû le 20 avr. 2020 à 15h30	En équipe	15 %
Travail final	Dû le 1 mai 2020 à 23h59	En équipe	25 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Synthèse 1

Date de remise : 24 févr. 2020 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
	Environ 600 mots
Directives de l'évaluation :	<p>Pour les étudiants au bac, la première synthèse doit comporter la comparaison de deux textes obligatoires qui ont été abordé lors d'une des cinq premières séances. Votre travail devra avoir environ 600 mots.</p> <p>Pour les étudiants gradués (maîtrise et doctorat) leur synthèse doit porter sur l'ensemble des textes obligatoires d'une des cinq premières séances. Pour les étudiants gradués, on parle plutôt de 1100 mots.</p>

Examen mi-parcours

Date de remise :	9 mars 2020 à 09h39
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	DKN-1252

Synthèse 2

Date de remise :	30 mars 2020 à 02h27
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	<p>Pour les étudiants du BAC, La deuxième synthèse portera sur deux textes obligatoires des séances 6, 7, 8, 9 ou 10. Votre travail devra avoir environ 600 mots</p> <p>Pour les étudiants gradués, ils devront faire la synthèse de l'ensemble des textes obligatoires présentés dans une séance on parle plutôt de 1100 mots.</p>

Simulation

Date de remise :	20 avr. 2020 à 15h30
	La simulation se déroulera les 20 et 27 avril
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	DKN

Travail final

Date de remise :	1 mai 2020 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Les instructions sont dans le fichier pdf

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Les étudiants devront veiller à la qualité du français qui comptera pour 10% des travaux écrits.

Gestion des délais

Vous êtes responsables de remettre les travaux dans les délais prévus. Une pénalité de 10% par jour de retard non justifié sera appliquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;

- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Ouvrages en réserve

Vous trouverez ci-dessous les références de textes qui vous permettrons d'approfondir certains sujets, ces ouvrages ont été placés à la réserve de science politique:

- Lasserre, Frédéric. 2010. *Passages et mers arctiques : géopolitique d'une région en mutation* [↗](#). Presses de l'Université du Québec.
- Gunhild Hoogensen Gjøv et al. (2014). *Environmental and Human Security in the Arctic*. London: Routledge.
- Robert W. Murray et Anita Day Nuttall. (2014). *International Relations and the Arctic: Understanding Policy and Governance*. Amherst, NY: Cambria Press.
- Lassi Heininen et Chris Southcott. (dir.) (2010). *Globalization of the Circumpolar North* [↗](#). Fairbanks, AK: University of Alaska Press.
- Franklyn Griffiths, Rob Hubert et Whitney Lackenbauer. (2015). *Le Canada et l'Arctique* [↗](#). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Accessible électroniquement sur Ariane

- Michael Byers (2013). *International Law and the Arctic* [↗](#). Cambridge: Cambridge University Press.